

SIVU de Mutualisation de la Restauration Collective (SIMReC)

Délibération n°2026-039 – Désignation d’un secrétaire de séance

L’an deux mille vingt-six, le 10 juin, à 14 heures 30, le Comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de mutualisation de la restauration collective, régulièrement convoqué le 4 juin 2026, s’est réuni à la Cuisine Centrale de Loos-Haubourdin, Chemin Perdu à Loos, sous la présidence d’Anne VOITURIEZ.

Titulaires				Suppléants			
	Présent	Absent Excusé	Donne pouvoir à		Présent	Absent Excusé	Donne pouvoir à
BEHARELLE Pierre	X			DASSONVILLE Vanessa			
HIROUX Audrey	x			GAYOU Bérangère			
DEGARDIN Sébastien	x			LECONTE Bernard			
LE CLAIRE Yannick	x			THEETEN Delphine			
VOITURIEZ Anne	x			MARTEL Brigitte			
MAERTENS Christophe	x			WALLYN Jean- Jacques			
MONTIGNIES Matthieu	x			NEELZ Christiane			
BALDEYROU Brigitte	x			ROUSSEL Dominique			

Conseillers en exercice :	8
Présents :	8
Excusé(s) :	0
Excusé(s) ayant donné pouvoirs :	0
Absent(s) :	0

Monsieur Montignies est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l’article L.2121-15 s’appliquant également aux syndicats intercommunaux à vocation unique,

Considérant qu’au début de chacune de ses séances, le Comité Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaires,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical désigne Matthieu MONTIGNIES comme secrétaire de séance.

VOTE : Unanimité



Le secrétaire de séance,

Matthieu MONTIGNIES

Le Président de séance,

Anne VOITURIEZ